



Genève, le 24 août 2016

Le Conseil d'Etat

3904-2016

Madame Filipa Chinarro
Secrétaire syndicale – SSP/VPOD
Madame Françoise Weber
Secrétaire syndicale - SIT
p/a SIT
16, rue des Chaudronniers
CP 3287
1211 Genève 3

Concerne : votre courrier du 26 mai 2016

Mesdames,

Votre courrier du 26 mai 2016 et son annexe le "manifeste du social" ont retenu notre meilleure attention et nous vous en remercions.

Notre Conseil est sensible aux préoccupations légitimes dont vous êtes les porte-paroles et est conscient de l'effort conséquent demandé aux employé-e-s de la fonction publique ainsi que du secteur parapublic et associatif pour maintenir un niveau de prestations de qualité. D'ailleurs les divers sujets abordés dans votre manifeste font déjà l'objet de discussions, notamment avec la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines.

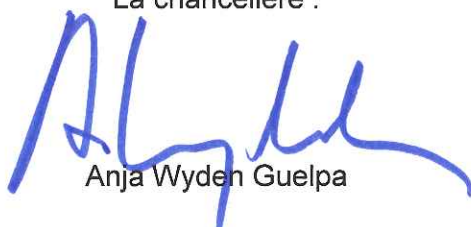
Il relève toutefois qu'au cours des 4 dernières années, l'Etat a augmenté de façon significative le budget de l'aide sociale et de l'asile, de même que le nombre de lits et de postes attribués aux établissements pour personnes handicapées mineures et majeures ainsi qu'aux établissements médicaux sociaux (EMS). Cela dit et même si ces moyens peuvent vous paraître insuffisants, la situation financière actuelle du canton de Genève implique d'opérer des choix et de continuer à réformer le fonctionnement de l'Etat dans une perspective de maîtrise de nos dépenses publiques.

C'est à ce prix que nous parviendrons à donner une place à chacun à travers la préservation de la cohésion sociale.

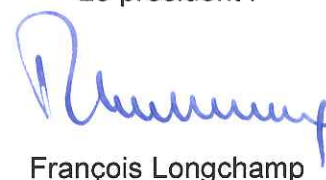
Vous souhaitant bonne réception de ces lignes, nous vous prions de croire, Mesdames, à l'expression de notre parfaite considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :


Anja Wyden Guelpa

Le président :


François Longchamp